



**COMPTE – RENDU**  
Séance du 31 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 31 mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Forges d'Aunis s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à Forges.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	09	11
Date de convocation		
24 mai 2022		
AFFICHAGE/PUBLICATION		
article L2121-25 du CGCT		
24 mai 2022		

**Présents :**

Mmes Micheline BERNARD, DRAPEAU Claire, GONÇALVES Sidalia, VILLAUDY TALLEC Isabelle et Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, AUMONT Charles, LUCAS Cédric, TERRIEN Philippe.

**Absents :**

Mesdames BERSOUT Stéphanie, LE ROCHELEUIL Angélique et BALLANGER Amandine et Messieurs DURRANT Arnaud et FRIDJA Olivier.

**A donné pouvoir :**

Madame BALLANGER Amandine donne pouvoir à BERNARD Micheline  
Monsieur FRIDJA Olivier donne pouvoir à Monsieur BARITEAU Philippe.

**Secrétaire de séance :** Madame VILLAUDY TALLEC Isabelle.

**1°) - PRESENTATION DU CENTRE D'ANIMATION ET DE CITOYENNETE**

A l'occasion des scènes d'été dont la représentation de clôture se déroulera à Forges le jeudi 28 juillet, Mme le Maire a invité Mr Le Président Didier TOUVRON et Mme la Directrice Nathalie PIATTO afin de présenter au Conseil Municipal les missions et les activités du CAC.

**2°) - LE COMPTE-RENDU DU 25 AVRIL 2022 EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

**3°) – VOIRIE**

**- Cession parcelle à EAU 17**

Mr Philippe BARITEAU, Maire-adjoint fait le point sur les travaux d'assainissement collectif. Il expose à l'Assemblée, qu'à la création du lotissement du Bois des Amourettes le réseau a été installé mais qu'il convient d'implanter un poste de refoulement sur la parcelle A N°1367 appartenant à la commune de Forges. Le Conseil Municipal accepte de céder gratuitement 25 m<sup>2</sup> de cette parcelle, les frais d'acte et de division étant pris en charge par EAU 17 .

**- Cession parcelle « Rue de la Diligence »**

Mr Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint présente la demande des propriétaires de la parcelle AC 270 ; ils souhaitent acquérir les 2 places de parking juste à côté de leur habitation qu'ils sont seuls à utiliser. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour une vente à 20 € le m<sup>2</sup>, les frais de géomètre et d'acte étant à la charge de l'acheteur.

## 4 - TRAVAUX 2022

### - ENFOUISSEMENT FIBRE

Malgré leur engagement précédent, Charente Maritime Très Haut Débit et ORANGE ne veulent plus prendre en charge la totalité de l'enfouissement devant la partie bâtie de la rue du stade et demande à la commune d'en assumer la moitié (environ 3500 €). Sinon on va vers un contentieux et bien sûr encore du retard à déplorer. Le Conseil Municipal déplore très fortement cette attitude. Afin d'assurer la mise en service de la fibre dans les meilleurs délais la commune accepte de payer cette quote-part.

### - PROGRAMME DE RENOVATION ENERGETIQUE DES 2 CLASSES PRIMAIRES

Mrs Philippe BARITEAU et Philippe TERRIEN, Maires-Adjoints exposent à l'Assemblée les différents problèmes rencontrés pour le désamiantage de la toiture. En effet l'entreprise SAS DDMH leur a expliqué que le retrait des tuiles au contact de l'amiante doit être effectué par une entreprise agréée et non pas l'entreprise de maçonnerie initialement retenue, ce qui entraîne une plus-value d'environ 15000€.

### - TRAVAUX VOIRIE RUE DE L'AUGERIE et PETITE RUE DE L'AUGERIE

Vu les dépenses budgétaires imprévues le Conseil Municipal décide de reporter ces travaux en 2023.

Mr Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint présente la demande de sens unique formulé par certains riverains pour la rue de l'Augerie. Avant de prendre l'arrêté municipal il souhaite réunir les différents riverains pour exposer le projet.

### - DEMANDE DE SUBVENTION « LIAISON DOUCE »

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à une subvention du Département à hauteur de 40 % dans la limite de 50000€ HT. La demande de subvention est validée.

La commune va réaliser le projet sur 2 ans : le long de la rue du stade en 2022 et le long de la RD939 en 2023.

## 4 - LIEU PARTAGE

Mme Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il lui semble important que la collectivité se fasse accompagner par un cabinet d'Assistance à Maîtrise D'Ouvrage pour la construction de ce projet.

Le cabinet SETIM a été contacté et doit remettre prochainement sa proposition.

## 5 - INFORMATIONS SUR LES LOTISSEMENTS

- Les fouilles étant terminées, les travaux du futur lotissement du « PRÉ VERT » vont commencer à la mi-juillet.
- Mme Le Maire et Mr Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint ont rencontré le lotisseur P2I et le cabinet SITEA qui ont signé un accord avec les propriétaires des parcelles pour AC 259 et AC 90 d'une superficie d'environ 1ha50 pour un nouveau projet de lotissement.

## 6 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SUR PUYDROUARD

Mr Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint a relancé le Syndicat D'Électrification et d'Équipement Rural et ORANGE pour la réalisation de l'enfouissement des réseaux à la suite de l'assainissement collectif.

## 7 - FETE DU 14 JUILLET

La commission animation a réuni l'ensemble des associations pour organiser les festivités de la fête nationale. La coordination est confiée au Comité des Fêtes.

## 8 - BUREAUX DE VOTE

Les permanences des bureaux de vote sont organisées pour les élections législatives du 12 et 19 juin prochains.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.

La prochaine réunion est fixée au **lundi 4 juillet 2022**